



**HAL**  
open science

## Arbres en otages : L'utilisation à Lyon de l'image de l'arbre en ville par le politique

Inès Méliani, Paul Arnould

► **To cite this version:**

Inès Méliani, Paul Arnould. Arbres en otages: L'utilisation à Lyon de l'image de l'arbre en ville par le politique . François Lormant, Charles Dereix, Christine Farcy. Forêt et communication : héritages, représentations et défis., L'Harmattan, 2016, 978-2-343-09043-6. hal-01516185

**HAL Id: hal-01516185**

**<https://hal.science/hal-01516185v1>**

Submitted on 9 May 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PROGRAMME EUROPÉEN L'ARBRE ET LA FORÊT :  
POLITIQUES ET COMMUNICATIONS. XVe-XXIe SIÈCLES

**Arbres en otages :**

**L'utilisation à Lyon de l'image de l'arbre en ville par la sphère politique**

Inès Méliani\*, Paul Arnould\*\*

\*Chercheure associée, CNRS, UMR5600-EVS, Ens de Lyon

\*\* Professeur des Universités, CNRS, UMR5600-EVS, Ens de Lyon

[\\*ines.meliani@ens-lyon.fr](mailto:ines.meliani@ens-lyon.fr)

Depuis les années 1990 à Lyon, le choix d'une politique de réhabilitation de l'image de l'arbre en milieu urbain a été soutenu par une communication territoriale assidue autour des concepts d'« écologie urbaine » et de « nature en ville ». Les responsables de la communication institutionnelle du Grand Lyon ont peu à peu introduit dans leurs écrits les questions relatives à la présence de l'arbre en ville – l'arbre et plus généralement le tissu forestier y étant envisagés à la fois en tant que composantes fondatrices du paysage urbain mais aussi comme éléments structurants dans sa complexité. L'émergence et la fabrication d'un récit autour de l'image de l'arbre en ville repose sur sa valorisation procédant d'une stratégie conduisant à remporter l'adhésion des habitants et à la reconnaissance de l'arbre en tant qu'objet patrimonial. Mais pas seulement. Ce travail a aussi l'ambition de montrer qu'il existe une interdépendance entre la volonté de modeler l'identité du territoire et des motivations locales d'ordre essentiellement économiques : en jouant sur les concepts d'identité territoriale grâce à la présence d'objets de nature en ville, l'arbre en chef de file, le support d'une promotion territoriale pour la métropole lyonnaise est alors tout trouvé.

Cependant, arbres, forêts, villes n'ont pas toujours fait bon ménage !

Sur le plan juridique, la forêt est définie par son caractère « foris », c'est-à-dire en dehors de la ville. Quant à l'arbre, il n'est bien souvent que toléré dans la ville. Des stéréotypes révèlent son statut à part. Il sert de potence, il marque des alignements viaires, il abrite le souverain rendant la justice, il sert de marqueur du temps et de l'espace, arbre de mai ou de la liberté... Il n'a guère droit de cité ou alors de façon marginale et anecdotique.

« Arbres en otages » : cet intitulé est énigmatique et quelque peu provocateur. Il procède de cette hypothèse selon laquelle la présence de l'arbre en territoire urbain n'est pas « naturelle » à proprement parler. Elle résulte d'une sorte de rapt où l'arbre, arraché à son territoire d'origine, aurait été déplacé et tenu prisonnier dans un milieu qui n'est pas le sien, pour servir les intérêts de ses geôliers.

La caractérisation de ce que nous qualifions de ce terme osé de geôliers mérite d'être précisée dès l'abord. Ils sont nombreux. En première approximation il est possible d'y placer les politiques. Ils fixent les orientations stratégiques lors de leur mandat. Ils décident ainsi des contingents d'espaces verts et le nombre d'arbres nécessaires à leurs projets urbains. Ils sont

épaulés par les services de communication. Les arbres otages, choisis pour certaines de leurs caractéristiques, sont ensuite magnifiés par le texte et par l'image. La mise en œuvre des choix politiques et des mises en scène médiatiques est le fait des services techniques. Ils sont chargés de veiller à la bonne santé des otages arborés. Les citoyens font également partie du « club » des geôliers. Leur exigence de vert et d'arbres participent du consensus autour de la nécessité de retenir captifs des arbres dont la marge de liberté est considérablement limitée.

Cet article s'inscrit dans la même logique que celle d'un article publié dans la revue en ligne VertigO sur « Marchands de nature »<sup>1</sup>. La métaphore de l'otage permet de rompre avec les discours convenus et unanimistes sur les bienfaits de l'arbre urbain. Il invite à s'interroger sur le statut ambigu de ces êtres vivants bien souvent réduits au statut de mobilier urbain. Il pose la question de l'instrumentalisation des objets de nature à des objectifs essentiellement politiques.

La communication municipale, définie comme l'ensemble des pratiques informatives disséminées, occupe une place croissante dans l'espace public. La multiplicité des supports de communication (journal, affiche, dépliant, prospectus, tract, internet, réseau social...), ses caractéristiques (format numérisé, format papier, qualité de papier...), ses fonctions (informer, inciter, promouvoir, divertir, etc...) font d'elle un support de choix pour les politiques. Les journaux institutionnels constituent l'un des principaux outils utilisés par les collectivités locales, car ils sont effectivement, aujourd'hui, d'une importance clé dans leur stratégie de communication : ils permettent en effet de valoriser leurs actions et leurs ambitions politiques, économiques et sociales.

C'est pourquoi, afin d'analyser la fabrication d'un récit visant à exploiter l'image de l'arbre en milieu urbain, le dépouillement de la presse institutionnelle lyonnaise s'est révélé être un support de haut intérêt.

Cette étude a été abordée à travers deux mises en perspective. D'une part, nous avons procédé à l'analyse du processus de mise sur agenda politique de la question de l'arbre au sein de la Communauté urbaine de Lyon. D'autre part, l'analyse a consisté à restituer de manière diachronique l'évolution de la thématique de l'arbre dans la presse institutionnelle<sup>2</sup> lyonnaise. Nous avons, pour ce faire, procédé à une sélection de textes totalisant 441 articles, issus des six magazines distribués par la commune de Lyon et/ou par le Grand Lyon depuis 1989 : *Les Dossiers du Grand Lyon*, *C'est 9 à Lyon*, *Lyon Cité*, *Grand Lyon Magazine* et *Lyon Citoyen*. Notre période d'étude – 1989-2009 – correspond aux trois mandatures successives de maires élus à la tête de la mairie de Lyon : Michel Noir (maire de 1989-1995), Raymond Barre (élu de 1995-2001) et Gérard Collomb (maire de Lyon et de la communauté urbaine depuis 2001).

Le début de la période d'étude –1989– correspond à la montée, à Lyon comme en France, des préoccupations environnementales. 1989 correspond également à l'année de

---

<sup>1</sup> MELIANI I., ARNOULD P. (2012), « Marchands de nature » : 20 ans de communication institutionnelle dans la métropole lyonnaise de 1989 à 2009, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 12, 2, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/12960>

<sup>2</sup> Organe d'information de la municipalité de Lyon et du Grand Lyon

l'élection de Michel Noir en tant que maire de Lyon : élection remportée grâce, en partie, aux voix des écologistes.

Notre analyse de corpus repose sur ce que l'on appelle l'analyse de données textuelles (ADT). Elle est bien adaptée à l'analyse des supports de presse puisqu'elle consiste principalement à rendre compte de l'organisation interne d'un discours.

En utilisant le logiciel d'analyse de contenu Alceste, nous avons pu extraire une classification lexicale riche en interprétation.

©Alceste (Analyse des Lexèmes Co-occurents dans les Énoncés Simples d'un Texte) est un logiciel libre développé par Max Reinert. Il consiste principalement en l'étude des lois de distribution du vocabulaire au sein d'un corpus et effectue de la statistique textuelle et exploratoire. Il procède par le regroupement de mots selon leurs ressemblances ou leurs dissemblances.

Outre l'intérêt de pouvoir traiter un grand nombre d'information en même temps, le logiciel d'analyse de données va aussi répondre à l'impératif méthodologique d'associer l'étude du sens et l'étude de l'intentionnalité du magazine, ce dernier étant à la fois le vecteur de messages et d'informations sur lesquels l'émetteur s'engage.

L'analyse du traitement médiatique de l'arbre s'insère dans un champs thématique plus large qu'est celui de la nature parce que si notre recherche était restreinte à la seule question de l'arbre, cela ne nous aurait pas permis fondamentalement d'obtenir des éléments de comparaison pour saisir dans quelle mesure son image est utilisée, et cela notamment en termes de sur- ou de sous représentation par rapport d'autres objets de nature.

À Lyon, la médiatisation par la presse écrite dite « institutionnelle » des éléments de connaissance sur la création et la gestion des espaces verts où l'arbre est mis en exergue est un thème largement couvert. Les actions politiques sont souvent abordées comme étant inextricablement liés au passage médiatique de l'arbre dans ces organes d'information.

Durant ces trois mandats, existe-t-il une continuité dans l'utilisation de l'image de l'arbre (esthétique, pédagogique, symbolique, patrimoniale...) ou perçoit-on des inflexions ? Les motivations et les logiques qui sous-tendent le discours à cet égard sont-elles les mêmes ?

En partant du postulat que l'arbre en ville n'est pas tout à fait un objet naturel mais qu'il est sous contrôle à la fois des services techniques mais aussi des politiques pour leur communication, comment et à quelles fins les acteurs politiques utilisent l'image de l'arbre et de la forêt depuis le début des années 1990 ? Et à cet égard, le recours à l'image de l'arbre correspond-elle à une instrumentalisation de ses vertus naturelles à des fins d'affichage politique et/ou de marketing territorial ?

## 1- Les caractéristiques de la prison urbaine

En ville comme ailleurs, l'arbre est le symbole de la nature par excellence [Stefulesco ; 1993, Arnould & Cieslak, 2004]. C'est ainsi que le Grand Lyon et la ville de Lyon ont depuis vingt ans introduit dans leur communication institutionnelle les questions relatives à la présence de l'arbre en ville, le nombre d'articles publiés annuellement ayant continuellement progressé au cours de ces vingt dernières années. Et lorsque la presse institutionnelle propose à ses lecteurs un article sur la nature, elle le fait principalement en proposant un texte sur les arbres. Le thème de l'arbre sort donc nettement du lot avec la présence d'occurrences telles que « arbre, arbuste, arboré, arbustif » (311 occurrences) mais d'autres termes le suivent d'assez près : « la ville » (287 occurrences), « l'espace » (221 occurrences), « le parc » (193 occurrences) et un peu plus loin le « jardin » (167 occurrences).

Mais si à la campagne l'arbre est chez lui et, à ce titre, participe d'un équilibre naturel au sein d'écosystèmes exempts, à priori, de l'action interventionniste de l'homme, son statut en ville est tout autre. En ville, l'arbre est greffé dans un espace constitué d'éléments infrastructurels et superstructurels édifiés par l'homme : le tissu urbain. Il y est emprisonné et mobilisé pour y remplir de nombreux offices, parmi lesquels celui de rétablir les équilibres naturels perturbés par les structures urbaines dans leurs spécificités et les modes de vie qui en découlent. Les rôles qui lui sont assignés sont à cet égard multiples.

En ville, les arbres ont une fonction écologique. Selon Laurent Simon [2007], l'arbre est un « *"marqueur écologique", [...] un "témoin des temps passés", [...] un "support de biodiversité" [...] et un "agent de protection du milieu"* ». Les arbres protègent contre la chaleur et contre la pluie, et sont un facteur d'assainissement de l'air. En effet, agissant comme de véritables filtres par absorption des polluants et poussières en suspension, ils contribuent à la qualité de l'air que l'on respire. Ils font écran au rayonnement solaire, créant ainsi des îlots d'ombre et de fraîcheur. Par le phénomène d'évapotranspiration qui leur est propre, ils jouent un rôle de régulation tant sur le degré d'humidité que sur les variations de température. En faisant rempart, ils modèrent l'action des vents et, de ce fait, contribuent à réguler la configuration des précipitations. À quoi il convient d'ajouter que la présence des arbres en ville améliore la qualité de vie en milieu urbain de par son action sur les nuisances sonores, car la densité de leur feuillage fait écran contre les bruits de fond de la circulation ; le murmure du vent dans les feuilles et les chants d'oiseaux qui y nichent masquent eux aussi, utilement, les bruits de la ville.

Au-delà de sa fonction écologique en tant que régulateur et support de biodiversité, l'arbre en ville remplit aussi une fonction sociale. En rappelant aux citadins le rythme immuable des saisons, il leur permet de se sentir partie prenante du monde, procurant ainsi bien-être physique et mental. Ce que résume justement André Corvol [2004] : « *[...] tous incarnent la force, un sentiment d'éternité et de puissance, alors que l'homme sait qu'il est de passage* ».

Il est aussi un élément clé du développement des espaces verts dont le rôle, comme facteurs d'apaisement et de paix sociale, n'est plus à démontrer : activités de plein-air,

détente, promenade, observation de la nature, rencontres entre citoyens... sont autant de pratiques bienfaites et socialement structurantes rendues accessibles aux citoyens par le seul fait de la présence des îlots de verdure, dont les arbres sont les pièces maîtresses.

À tout cela s'ajoute une fonction esthétique, car l'arbre en ville contribue non seulement à conférer de la valeur au paysage, mais aussi, en tant qu'élément architectural à part entière, à faire contrepoint à l'austérité et la monotonie du tissu urbain. En témoignent les différents usages qui peuvent être faits des arbres en ville.

Tous ces bienfaits qui tendent à faire considérer la présence des arbres en ville comme allant de soi dans le paysage urbain ne doivent pas faire oublier que celle-ci n'est pas spontanée : l'arbre en ville est là parce qu'il y a été enrôlé, « pris en otage ». Dans cette ville où il est prisonnier, l'arbre doit obéir à un ensemble de normes et de règles propres aux aménagements urbains. Privés de liberté, confinés dans cette prison urbaine que constitue pour eux la ville, les arbres sont régis par des normes de gestion toutes spécifiques et fort différentes de celles des écosystèmes. Le milieu urbain s'oppose au milieu dit « naturel » et peut se définir comme l'ensemble des facteurs chimiques, physiques, biologiques et anthropiques qui interagissent sur le territoire de la ville. Pour l'arbre, ces caractéristiques sont autant de facteurs qui peuvent nuire à son développement et participent de son dépérissement. Et les contraintes pour l'arbre en ville sont alors bien plus importantes que celles que subissent les arbres des champs et des forêts : la taille de la tête de l'arbre ou le volume du houppier sont calibrés en fonction de la dimension des rues ; ses racines sont emprisonnées dans la portion étroite du sol choisi pour sa plantation ; et lorsque le sujet atteint les vingt ou trente mètres, ses racines sont mises en concurrence avec le revêtement des chaussées et les canalisations souterraines. En outre, le nettoyage des trottoirs au moyen de puissants produits chimiques et les sels de déneigement génèrent pour lui des effets néfastes qui contribuent à réduire sa durée de vie. Il est continuellement exposé à un air trop sec, à l'ozone troposphérique et aux autres polluants de l'atmosphère souvent présents en ville.

L'astucieux schéma présentant deux arbres siamois (fig.1), résume de façon efficace les contraintes et les particularités de l'arbre des villes et de l'arbre des champs. Les stigmates de l'arbre otage anémié y sont particulièrement visibles.

Non seulement, l'arbre en ville pose de redoutables problèmes de gestion pour les collectivités locales, mais son développement physiologique constitue, pour lui-même, une lutte de tous les instants. Les arbres plantés conservent d'ailleurs des séquelles d'un point de vue de leur morphologie.

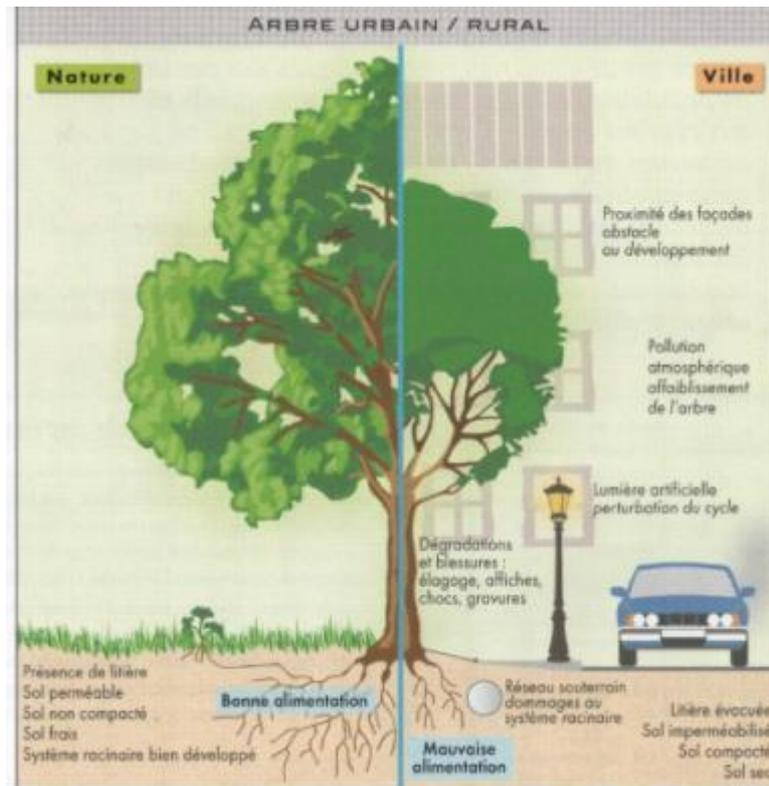


Figure 1. L'arbre urbain/ rural. Le prisonnier et le libre : les deux faces d'un être vivant sous contraintes<sup>3</sup>.

## 2- L'arbre, des siècles d'emprisonnement

Depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, l'arbre est le sujet et le serviteur des villes pour leur embellissement. Sa présence à Lyon se lit d'abord à travers les plantations d'arbres d'alignement. Or, la période de la Renaissance fait déjà de l'arbre en ville le décor du pouvoir. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les voies et promenades constituent dès lors une réalité urbaine. Les plantations d'arbres sont principalement réalisées dans les lieux de sociabilité, près des lieux culturels, près des monastères ou dans des cours intérieures. Ces plantations confèrent alors aux lieux concernés une image de noblesse. En 1608, la place Bellecour se distingue des autres places lyonnaises par ses trois cent arbres. Mais d'autres lieux dignes d'intérêt comportent des plantations d'arbres : dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, l'hôtel de ville et ses abords (Place Tolozan, Grande Rue de Feuillants) sont plantés d'arbres durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle. Et lorsque la physionomie des rues change, la sémantique des lieux évolue simultanément : c'est ainsi que la « *rue* des Feuillants » devient « *promenade* des Feuillants ».

Il convient de préciser ici que la tradition de plantations urbaines est une tradition française très ancienne. Celle-ci date du XVI<sup>e</sup> siècle et s'est initialement inscrite dans la politique de reboisement du domaine royal qui, sous Henri IV, répondait alors au souci de pallier le déficit de bois d'œuvre et de bois de chauffage. Les « grands chemins » faisant partie du domaine royal, on plantait des arbres au bord des routes. S'agissant également de

<sup>3</sup> VEYRET Y., LE GOIX R. (2011), *Atlas des villes durables. Écologie, urbanisme, société : l'Europe est-elle un modèle ?*, Paris : Autrement.

créer de l'ombrage pour les piétons, Henri IV puis François 1<sup>er</sup> encouragèrent la plantation d'arbres le long des allées de promenade et des mails dans toutes les villes de France. Ce modèle s'est alors développé dans toutes les grandes villes de France et a inspiré, outre-Atlantique, l'architecte français Pierre-Charles L'Enfant pour la conception du plan de la ville de Washington. Au milieu du XIXe siècle, Napoléon III, qui veut faire de la ville de Paris une cité où les habitants soient « heureux de vivre » – notamment en introduisant la nature dans la ville – reprend et adapte ce même modèle aux critères de l'époque. Georges Eugène Haussmann, préfet de la Seine, reçoit alors pour instruction de transformer Paris, et charge son collaborateur Jean-Charles Alphand de concevoir et réaliser les travaux visant à marier la pierre à la verdure.

Entrepris en 1854, les travaux d'Alphand – qui s'achevèrent à la veille de sa mort en 1891 – montrent la très bonne connaissance technique mise en œuvre dans les projets urbains en matière de plantations, et la cohérence technique qui en résulte. Ainsi, dans tout projet de création d'un parc ou d'un jardin en ville, la gestion du vivant, des sols, des techniques de plantations et d'entretien étaient parfaitement maîtrisés par le maître d'œuvre.

À Lyon, la seconde moitié du XIXe siècle est marquée par de grands aménagements qui dessinent la ville moderne, et les choix urbanistiques s'inspirent alors largement du Paris de Napoléon III. Les lieux et objets de nature se multiplient. La recherche d'un équilibre entre la présence du végétal et le développement de la ville se traduit par des plantations massives d'arbres sur, autour et le long des places et des rues. Alors dénommées « promenades plantées », celles-ci sont à l'image des quais de Saône et du Rhône, que l'on agrémente de plantations de platanes. Ces plantations et promenades contribuent à l'embellissement de la ville et à son rayonnement au-delà de ses frontières régionales. Le réseau de squares et d'espaces verts se multiplie. En 1857, le parc de la Tête d'Or et l'essentiel des grands axes routiers – y compris le cours Émile Zola à Villeurbanne actuellement en phase de requalification par le Grand Lyon – sont aménagés.

À la fin du XIXe siècle, la place de l'arbre en ville est de nouveau réaffirmée lorsque les remparts de pierres de la partie haute des pentes de la Croix-Rousse sont détruits, en 1855. Les fortifications font place en 1857 au boulevard de la Croix-Rousse, d'abord dénommé boulevard de l'Empereur. 930 arbres seront ainsi plantés le long de cet axe, qui figure aujourd'hui encore parmi les plus grands alignements d'arbres de Lyon. (fig.2)

Otage confiné dans sa prison urbaine, l'arbre à Lyon s'est donc vu, au fil du temps, conférer par ses geôliers l'obligation de répondre à toute une gamme complexe de motivations, dont la principale, peut-être, a été le souci de valorisation de la ville en termes de prestige au bénéfice des pouvoirs en place. Ceci fut vrai par exemple lorsqu'il s'est agi de hisser la ville de Lyon à la hauteur de Paris : effet de mode, compétition sur le registre du savoir-faire des concepteurs, mimétisme et compétition sur le registre de l'esthétique... Les otages sont alors répartis en ordre bien discipliné sur les places ou le long des grandes voies dessinées à la façon haussmannienne, au service d'une certaine conception de l'esthétique pour frapper le regard, et du contentement des administrés au gré de leurs promenades. Ils sont les prisonniers verts. Leur place est strictement assignée. Leurs dynamiques naturelles sont sévèrement contrôlées.



**Figure 1. Les remparts des pentes de la Croix-Rousse font place au boulevard de la Croix-Rousse (4ème arrondissement de Lyon) et à ses 930 platanes plantés en 1856, Photo archives départementales, Lyon.**

Il n'en reste pas moins que peu à peu, le géôlier s'est vu pactiser avec l'otage, atteint sans doute de ce que l'on appelle le « syndrome de Stockholm ». L'arbre retenu prisonnier et les citadins ont en effet fini par faire cause commune : les habitants, du fait de sa présence bienfaisante, s'accommodent désormais avec bonheur de la présence familière de l'arbre dans leur paysage et leur cadre de vie ; quant aux arbres, confortés par les soins qui leur sont prodigués et par un certain respect qui leur est témoigné, ils se sentent le droit de s'épanouir avec une certaine aisance dans leurs fonctions d'ornement.

### **3 - Les arbres en otages sacrifiés à la logique du tout béton. Le temps des géôliers féroces.**

Mais à partir des années 1950, le patrimoine arboricole des villes françaises commence à être malmené. Il doit laisser la place aux constructions et au développement des voiries. Arrive en effet un temps nouveau, où le modèle de ville dominant est celui du « tout béton ». Le développement des réseaux et de l'automobile sont alors les idées fortes du développement urbain, et la question de la nature et des savoir-faire en matière de plantations urbaines disparaissent. Se développe alors un discours très négatif sur la nature et sur l'arbre en ville, lequel est présenté comme « accidentogène » et gênant pour les revêtements des voiries. Cette tendance à déconsidérer le végétal et à n'en mettre en évidence que les aspects négatifs s'accompagne d'une vraie facilité à éliminer les arbres, ce que Caroline Mollie [2009] décrit comme « désastre arboricole ». Après la Seconde Guerre mondiale et jusque dans les années 1990, sols, arbres et plantations font en effet l'objet de grandes opérations de destruction au profit de l'élargissement des routes. L'usage de la symbolique de l'arbre va en partie servir à masquer cette réalité : à défaut de cadre naturel, les faiseurs de ville (élus, aménageurs, paysagistes) useront alors du lexique de l'arbre pour faire illusion sur la présence de verdure si cher et si nécessaire au cadre de vie des habitants. Si bien que l'entrée terminologique par les noms d'arbres ou de leurs fruits sera utilisée pour qualifier certains

quartiers et donner le sentiment que ceux-ci s'inscrivent géographiquement dans un cadre « naturel ». C'est pourquoi bon nombre de quartiers situés dans les banlieues qualifiées de « sensibles » des grandes métropoles françaises sont marqués du sceau du registre lexical de la nature, l'arbre en chef de file. Citons ici quelques-uns de ces quartiers, qui, légitimement, devraient renfermer quelques trésors (faune et flore) de la forêt : le Clos des Cèdres, Les Bois (Vaulx-en-Velin, 69), Les Plantées (Meyzieu, 69), Les Saules (Saint-Priest, 69), Les Lauriers, Le Clos de la Rose, Les Rosiers, Les Oliviers (13<sup>ème</sup> arr. de Marseille), La Pomme (11<sup>ème</sup> arr. de Marseille), les clochettes (Saint-Fons, 69), l'Orangerie (Strasbourg), la Cité des Sapins (Rouen), la plaine du Lys (Seine-et-Marne, 77), Les Merisiers (Trappes, 78), etc... Il serait au demeurant opportun d'en établir une typologie.

Quelques récits d'artistes – dont l'inspiration prend source au sein de ces zones sensibles – soulignent l'utilisation détournée qui est faite de l'image de l'arbre. Parmi d'autres, citons l'exemple assez marquant des textes d'un groupe de rap français<sup>4</sup>, écrivant et scandant, à propos des quartiers et des banlieues difficiles de Marseille :

« [...] jolis noms d'arbres pour des bâtiments dans ma forêt de ciment ».

Les temps alors sont durs pour l'otage, et le geôlier est impitoyable : l'arbre ne lui sert plus à rien puisque les marques de prestige sont désormais incarnées par d'autres objets de représentation – ceux qui renvoient à la modernité –, et les aspirations à une haute qualité de vie sont comblées par l'opulence soudaine de la frénésie de consommation, dont le mode de vie urbain constitue la meilleure expression. Pour les citadins, la modernité se traduit par la présence de l'automobile et des aires de stationnement, tandis que l'arbre et la nature renvoient aux temps révolus d'un passé auquel on veut tourner le dos.

Mais si l'arbre retrouve son statut d'otage – mais sans vraie considération pour ses bons offices et méprisé car considéré comme inutile, voire encombrant – c'est surtout pour le geôlier que l'affaire tourne mal. Car celui-ci, exaltant ainsi les valeurs de l'urbanité et de la modernité tout en ne considérant l'arbre en ville et la nature que comme des éléments négligeables et consubstantiels au tissu urbain, est à son tour pris au piège : plus le béton fait place à l'arbre, plus la qualité de vie et la qualité environnementale en ville se dégradent. Louis Pradel, maire de Lyon de 1957 à 1976, incarnait spécifiquement cette politique de construction à outrance. Cette dégradation peut se lire directement sur le territoire : à Lyon, l'abattage des arbres et la destruction de la promenade publique jadis réservé à la promenade familiale du dimanche du cours de Verdun (2<sup>e</sup> arrondissement) pour construire l'échangeur de l'autoroute du sud (A6) reliant Paris à Marseille via Lyon, en constitue un exemple emblématique (fig.3).

Or cette fuite en avant vers la modernité est de plus en plus contestée par nombre de Lyonnais, qui ne reconnaissent plus « leur » ville, et commencent à souffrir au quotidien de la perte d'une certaine douceur de vivre. Et c'est précisément cette transformation du Cours de Verdun situé dans le quartier de la gare Perrache qui va susciter et cristalliser leur soudaine prise de conscience de ce qu'ils ont perdu : la présence des arbres, et les bienfaits que leur apportait, dans son rôle incontournable, l'arbre en ville. Détruire les arbres, c'est à la fois

---

<sup>4</sup> IAM : groupe de rap marseillais, citation issu du texte de la chanson intitulée « demain c'est loin ».

saccager une image en termes d'esthétique, et altérer considérablement le potentiel de qualité de vie.

Il y a donc à partir de ce moment une sorte de réveil, une prise de conscience faisant se réunir les acteurs autour de l'arbre qui devient alors un bien à préserver et à mettre en valeur.



**Figure 3. Les otages sacrifiés. Les arbres du Cours de Verdun (1954) disparaissent pour laisser place au centre d'échange autoroutier de Perrache (2ème arrondissement de Lyon).**

#### **4- Les nouveaux géôliers : l'adoucissement des conditions de détention.**

C'est ainsi que la problématique du statut de l'arbre en ville s'est couplée aux revendications du militantisme écologique qui se sont fait jour dans les années 1970-1980.

La velléité de réhabiliter l'arbre dans la ville prend alors corps dans les mentalités, jusqu'à devenir phénomène de société. Car, au syndrome de Stockholm qui avait permis aux arbres et aux habitants de Lyon de cohabiter en bonne harmonie pendant plusieurs siècles, succède le syndrome de Lima qui porte soudain les habitants à se prendre d'empathie pour leurs otages les arbres, au point d'aspirer désormais à les « chouchouter » pour pouvoir bénéficier à nouveau de leur compagnie et de leurs bienfaits.

L'arbre devient une ressource sociale et culturelle. Élément de repérage, objet symbolique d'un lieu, objet intime des couples qui gravent leur union, fournisseur d'ombre pour se détendre, le roman de Didier Van Cauwelaert<sup>5</sup> exprime toutes les relations que l'homme est capable d'entretenir avec l'arbre, le plus souvent à l'insu de ce dernier. Les actions et réactions des hommes à l'abattage d'arbres sont également de bons supports d'analyse de cette relation. Ainsi par exemple à Meyzieu, commune de l'Agglomération lyonnaise située dans l'Est lyonnais, lors du chantier visant à créer en 2005 d'une maison d'accueil pour informer, orienter et aider les personnes âgées, les familles et les jeunes, un marronnier situé sur la parcelle prévue pour cet ouvrage est arraché<sup>6</sup>. Face à ce préjudice, les habitants manifestent leur indignation auprès des élus qui décident, pour corriger le tir,

<sup>5</sup> Le journal intime d'un arbre, Editions Michel Lafon, 2011.

<sup>6</sup> Entretien « en marchant » réalisé avec une conseillère municipale de la commune de Meyzieu.

d'attribuer le nom de « marronnier » à la structure, en mémoire à l'arbre disparu, et d'en replanter un jeune. Comme le monument au mort érigé à la mémoire des soldats tombés pour leur patrie, la structure majolane<sup>7</sup> matérialise la mort de l'arbre qui ressurgit sous une autre forme.

Ce phénomène nouveau, les politiques se l'approprient peu à peu. Et c'est ainsi que, soucieux de répondre à cette attente qui se fait jour et que les instances représentatives de la population lyonnaise expriment de façon de plus en plus pressante, les édiles de la Communauté urbaine de Lyon s'engagent alors à mettre en œuvre les conditions nécessaires à la protection et au renouvellement du patrimoine boisé de l'agglomération.

C'est dans ce contexte que Michel Noir, alors maire de Lyon et président de la Communauté Urbaine de Lyon, amorcera dès le début des années 1990 l'instauration d'un dialogue avec les mouvements écologistes et les associations environnementalistes. Dans cette perspective, l'équipe municipale fraîchement élue procédera à un travail de repérage des revendications exprimées par le biais du milieu associatif, organisant de grandes instances de concertation de l'action publique autour de la question de l'Écologie urbaine, et réunissant plusieurs centaines d'associations, de comités de quartier, d'entreprises, d'universités, d'organismes publics lors des « Rencontres du Grand Lyon ». Ces démarches de concertation visaient à ce moment-là à identifier, parmi les différents acteurs pressentis, ceux dont le degré de pouvoir de décision était suffisamment significatif pour être choisis comme interlocuteurs privilégiés en la matière. Cette période sera marquée par la création, au sein de la Communauté urbaine de Lyon, d'un pôle Arbres et paysages » (1993) dont la mission était de réaliser l'inventaire des arbres situés sur le territoire communautaire, et par l'embauche à cet effet d'un militant de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA). Il est à noter que, faute pour la Communauté urbaine de Lyon de disposer de compétences en matière de gestion d'espaces verts, l'unité « Arbres et paysages » fut alors rattachée au service de la voirie – ce qui laisserait sous-entendre que l'arbre était considéré comme relevant des mêmes modes de gestion que l'asphalte.

Mais d'autres outils visant à promouvoir une politique en faveur de la nature « vectrice d'une qualité de vie » avaient été mis en place avant même la création de cette instance spécifiquement dédiée à l'arbre en ville. C'est ainsi qu'avait été créée au sein de la Communauté Urbaine de Lyon, dès 1992, la mission Écologie urbaine. De même, le plan Bleu avait été lancé, auquel succéderont le plan Lumière et le plan Vert (1994). C'est dans le sillage de ces outils, et dans le cadre d'une réflexion sur la manière dont la nature peut contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants, qu'avait pris forme le pôle « Arbres et paysages ».

## **5- Le rôle des visiteurs de prison : les missions d'aide à la réinsertion de l'arbre otage.**

La démarche globale initiée par la Communauté urbaine de Lyon au début des années 1990 consiste donc alors à conférer à l'écologie urbaine un statut politique. En outre, l'instauration ritualisée de relations d'échanges de compétences avec les acteurs de la sphère

---

<sup>7</sup> Les habitants de la commune de Meyzieu sont dénommés les majolans.

sociale et militante associative conduit les pouvoirs publics à développer une politique de communication autour des questions environnementales.

Mais aux débuts de la communication institutionnelle lyonnaise, le thème de l'arbre en ville ne faisait l'objet d'aucune stratégie bien arrêtée de la part des collectivités. Seule la survenue d'un événement fortuit en lien avec ce thème créait l'opportunité d'une communication sur le sujet. Dans les supports diffusés auprès du public, la question de l'arbre en ville n'était donc traitée que de façon circonstanciée et sporadique.

C'est avec la création de la « Mission Écologie » en 1990 au sein des services du Grand Lyon que s'amorceront les premières formes de communication et d'information du public spécifiquement dédiées à la nature en milieu urbain. Avec la création de l'unité « Arbres et Paysages » au sein de la direction de la voirie du Grand Lyon en 1992 et le recrutement de membres de la FRAPNA, l'équipe municipale en place peut désormais rassurer ses citoyens et les acteurs de la sphère sociale quant au bien-fondé de la politique de renouvellement des arbres vieillissants ou malades.

À la suite de l'établissement de ce nouveau cadre institutionnel, une première charte de l'arbre est rédigée, qui voit le jour en 2000. Cette charte deviendra le document fondateur d'une politique de l'arbre en milieu urbain, en même temps qu'elle officialisera le statut de l'arbre et lui accordera une reconnaissance institutionnelle.

Un entretien réalisé en 2009 avec la rédactrice en chef du *Grand Lyon Magazine* est explicite à ce sujet. Selon elle :

*«[...] la nature est considérée comme faisant partie d'un tout, on se préoccupe davantage du développement durable. On a beaucoup communiqué sur les productions de la mission Écologie, charte de l'Écologie urbaine, avec **une grosse communication depuis la fin du mandat de Michel Noir sur l'arbre en ville.** La nature est intégrée à tous les aménagements, et on s'intéresse à ces diverses fonctions. **Une ville remplie d'arbres constitue un obstacle au développement de l'îlot de chaleur urbain, mais ils donnent aussi l'image d'une ville attractive** ».*

S'instaure alors une communication « en marronnier », c'est-à-dire cyclique, par périodes de cinq ans – chaque période étant marquée par la diffusion, de la part des services institutionnels, d'une série de documents ayant trait à la nature, les arbres devenant chefs de file des objets mis en scène.

À l'échelle infra, c'est-à-dire celle du quartier ou de l'arrondissement, la communication sur les bonnes pratiques et sur l'intérêt pour les résidents de proximité d'une participation citoyenne, est privilégiée. À l'échelle supra, c'est-à-dire celle de l'agglomération, la communication est démultipliée et prend une ampleur de grande envergure : plaquettes de communication, prospectus, panneaux publicitaires, collection très variée de guides pratiques... Nombre de ces supports traitent de l'arbre en ville, des méthodes de désherbage, des castors ou des hirondelles présents en milieu urbain. Par ailleurs, plusieurs sites internet s'impliquent dans la diffusion du discours politique relatif à l'action en faveur de la nature : le site institutionnel du Grand Lyon regorge de données chiffrées sur les parcs, les jardins, les arbres. Le « combien », le « où », le « pourquoi », le « quand », le « comment »

y sont consignés de façon circonstanciée. Le doute n'est plus du tout de mise quant aux ambitions du Grand Lyon, désormais affichées, à l'égard de l'arbre.

Au fil du temps, les revendications citoyennes concernant la présence de l'arbre au sein de l'environnement urbain s'intensifient. Ainsi, dans le cadre de l'enquête publique réalisée en septembre 2000 pour la révision générale du Plan d'Occupation des Sols du Grand Lyon de 1997-2001, plus de 75% des habitants interrogés expriment leur souhait que soient protégés les espaces boisés de la ville. Un chiffre considérable, hautement significatif de la force des valeurs prônées par les mouvements écologistes dans les préoccupations des habitants. Conscients des enjeux liés à ces revendications, élus et aménageurs jouent alors explicitement et volontairement la carte de l'espace vert, de la « nature en ville » et de la « forêt urbaine » dans leur stratégie de communication.

La figure 4 laisse entrevoir les différentes manières dont l'arbre est convoqué dans la presse.



Figure 4. Les otages célébrés. Parmi ces pages de couvertures, notons celle du Grand Lyon magazine n°27 (janvier 2009) : l'image du chêne millénaire, vigoureux, robuste et majestueux est associée à la seconde mandature Gérard Collomb en tant que maire de Lyon et sénateur-maire de la Communauté Urbaine de Lyon (Grand Lyon).

Mais aujourd'hui encore, partout où l'arbre n'a pas droit de cité, ou de façon anecdotique, son nom et sa physiologie servent irrémédiablement de marqueur de l'espace. En témoigne les nouvelles constructions qui prennent elle-même la forme d'objets naturels. Elles naissent au cœur de projets d'aménagements urbains qui répondent à une volonté politique d'investir dans des conceptions architecturales authentiques – visibilité territoriale oblige – et si possible qui permettent de réduire l'impact sur l'environnement. Pour exemple à Grenoble,

quai de la Graille, onze immeubles de trente mètres chacun sont sortis de terre en 2013. Dénommées le Clos des Fleurs, outre la pelouse centrale équipée d'aires de jeux pour enfants, ils n'ont de naturel que le nom. D'autres constructions au design plus remarquable voient le jour. C'est le cas de « l'Arbre blanc », à Montpellier, inauguré le 25 février 2015. Et les concepteurs<sup>8</sup> sont formels :

« *Tout comme un arbre, la tour va puiser ses ressources naturelles dans son environnement proche pour réduire considérablement les efforts énergétiques à déployer* ».

Plus que sa symbolique, ce sont aujourd'hui ses valeurs en tant que ressource naturelle qui sont instrumentalisées. Ses forces sont mises au service de la construction urbaine. Pourtant otage célébré et parfois même conquérant selon les organes de communication institutionnelle (figure 5) – dans leur manière de désigner sa place en milieu urbain, – l'arbre se retrouve soudainement mis en concurrence avec les projets architecturaux qui utilisent son image. La promotion de l'arbre dans ce type de média et par les politiques aurait-elle alors pour effet d'organiser son remplacement ? La construction architecturale ne fait-elle qu'une promotion déguisée de la nature ? Peut-on y voir une autre façon de transformer les villes en forêt ? Ou s'agit-il simplement de combiner les atouts et apports de chacun ?



**L'envers des endroits**

## Poussée urbaine

**ENSEMBLE** En matière de «forêt urbaine», Lyon est une bonne élève avec plus de 60 000 arbres sur son territoire. Grâce à un travail en synergie des services du Grand Lyon et de la Ville de Lyon, la nouvelle Charte de l'arbre va permettre de confirmer la reconquête de la ville par la nature.

**A**ujourd'hui, on est tous des arboriculteurs » insistait l'adjoint à l'aménagement urbain et à la qualité de la ville lors de la signature de la 2<sup>e</sup> Charte de l'arbre. Soixante-seize signataires ont en effet adhéré à l'initiative du Grand Lyon « La Ville, les 9 Mairies d'arrondissement, des chefs d'entreprises, des associations et même des habitants. Un consensus à grande échelle qui ne peut que rassurer Frédéric Ségur, l'un des artisans du projet. « Longtemps, les arbres en ville étaient des éléments de décoration. Maintenant on a compris que la nature rend de nombreux services aux hommes et qu'elle participe à la qualité de la vie en ville ». En 2000, une première Charte a permis de dresser un état des lieux. Elle avait pour but de faire évoluer, en interne, la pratique des services techniques. L'édiction 2 définit un plan d'action pour tous les acteurs, rendant ainsi possible le travail en synergie. Cela devait permettre de passer plus avant la conquête de la nature en ville. Depuis les années 90, on assiste à une prise de conscience des populations sur l'intérêt de la nature en ville. Car l'arbre n'a pas seulement une valeur esthétique. Il a un rôle sanitaire, environnemental et économique. Il a des propriétés dépoussières et son ombre est salutaire en période de fortes chaleurs.

**L'arbre nous branche**  
Ajouté les problèmes d'allergies sont moins fréquents car une attention est portée sur le choix des espèces. Les cyprès sont par exemple bannis. Pour Emmanuel Monin, président de l'UNEP Union nationale des entreprises du paysage : « Lyon a pris beaucoup d'avance sur d'autres grandes agglomérations. La rue de la Santé-Dieu est très agréable. C'est une rue réussie en matière de cohabitation parfaite entre les voies de circulation, celles réservées aux modes doux et les rangées d'arbres au milieu ». Enfin - et ce n'est pas rien - l'arbre participe à la convivialité. Il renforce le lien social dans le citoyen urbain à tant besoin. Un environnement arboré, riche et diversifié est un lieu de sécurité où l'on vient se détendre et se ressourcer. Du fait de sa longévité, l'arbre s'impose comme un lien transgénérationnel fort. [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

**3 questions à Frédéric Ségur, directeur du service Arbres et paysages au Grand Lyon**

- 1. L'arbre, un climatiseur naturel...**  
L'arbre crée un véritable effet de Thonon. Au rafraîchissement qu'il procure l'ombre des buissons ajoute la vapeur d'eau retenue par ses feuilles qui refroidit l'air. Ces deux phénomènes abaissent la température, surtout en été. Par ailleurs, les arbres favorisent la circulation de l'air et procurent une ventilation de la ville.
- 2. Un élément patrimonial ?**  
La plupart des arbres d'alignement situés sur les quais de Saône et du Rhône sont devenus des éléments patrimoniaux atteignant 100 ans. La présence de ces arbres, plantés sous le Second Empire, montre que l'importance de voir dépasser prioritairement des conditions dont ils bénéficient. Soyons bénévoles.
- 3. Lyon fait-elle référence ?**  
L'agglomération est reconnue par la qualité et la quantité des plantations. En vingt ans, le nombre d'arbres sur les espaces publics a doublé, soit 81 000 spécimens en 2011. La diversité des essences employées a fortement augmenté. Nous sommes invités à de nombreux colloques pour parler de nos politiques mises en œuvre.

Figure 5. "L'arbre blanc"<sup>9</sup> : l'instrumentalisation de la nature à des fins de marketing. L'un remplacera-t-il l'autre ?

<sup>8</sup> Proméo Patrimoine & Evolis Promotion.

<sup>9</sup> Source: <http://projets-architecte-urbanisme.fr/>

Crédits images: © Sou Fujimoto Architects/ Nicolas Laisné Associés/ Manal Rachdi Oxo Architects/ Franck Boutte Consultants/ Rendering By Rsi-Studio.

## **6- Que faire des otages vieux et malades ? Le casse-tête du comment s'en débarrasser en douceur !**

Le thème de l'arbre en milieu urbain fait l'objet de nombreux investissements symboliques dans la presse institutionnelle. Le discours est construit autour d'une succession de registres lexicaux : la protection, le développement et la promotion de l'arbre constituent les principales entrées de lecture du discours autour des arbres.

Le premier registre déployé dans la presse institutionnelle est celui qui consiste à placer l'arbre dans une posture de victime. Les arbres, décrits comme « *vieux et malades* », constituent des objets qu'il convient de « *sauver* » parce que « *victimes* » d'actes causant des « *blessures* » mais aussi victimes de « *maladies* » telles que le « *chancre coloré, découverte dans la région lyonnaise en 1992 et qui demeure incurable aujourd'hui*<sup>10</sup> ». Une liste d'agressions est également recensée et communiquée aux lecteurs : « *fuite de gaz, urine des chiens, maladies, parasites, déneigement, enduit appliqué aux arbres et les moyens pour les combattre* ». Ce premier registre cherche à jouer sur la corde sensible, sur l'émotion, sur le « *concernement* » du lecteur autour du sort de l'arbre en ville. Ce registre est essentiellement rencontré dans les articles de magazine diffusés entre 1990 et 1995, c'est-à-dire dès lors que Michel Noir, dès le début des « *Rencontres du Grand Lyon* », exprimera la nécessité de procéder au renouvellement des arbres qui, en ville, se trouvent en situation de dépérissement. Ainsi peut-on lire :

« *Des arbres meurent, d'autres sont malades, l'élagage est un domaine sensible* »<sup>11</sup>

Le second registre, le plus fréquemment rencontré à partir de 1995 – d'abord en pointillé puis plus régulièrement à partir des années 2000 –, s'appuie sur un champ lexical relevant du domaine de la vigueur : l'arbre incarne l'un des éléments vitaux de l'« *organisme urbain* ». A l'époque où il a été présenté comme vieux et malade succède celle où l'arbre devient « *poumon vert* », parfois « *énergie* », souvent « *vigoureux* », aujourd'hui « *forêt [ou] poussée urbaine* », Ainsi rencontre-t-on des discours tels que :

« *Grâce à cela, l'état de la forêt urbaine s'est considérablement amélioré* ».

Ces deux principaux registres montrent clairement que ces otages, souffre-douleur du fait des activités humaines déployées en milieu urbain, résistant tant bien que mal aux contraintes qui pèsent sur eux et aux châtements qui leurs sont infligés, demeurent, devant leurs bourreaux, des otages qui tiennent debout : ils s'adaptent aux contraintes qui leur sont imposées, leurs capacités de résistance se décuplent.

## **7- Des otages chouchoutés ! Un traitement plus « humain » ?**

La communication institutionnelle lyonnaise sur les questions que suscite la présence de l'arbre en ville et la légitimité du traitement qui doit lui être réservé est le fruit d'une lente sédimentation.

---

<sup>10</sup> *Comme un arbre dans la ville*, article issu du magazine l'Agglo (Mars 2000).

<sup>11</sup> *L'arbre dans la ville*. Article issu du magazine C9 à Lyon (février 1990).

Il s'agit tout d'abord de tenter de convaincre les citoyens que le fait d'abattre un arbre ne revient pas à détruire un massif. À cet effet, il convient d'expliquer à quelles logiques répond ce type d'action, en mettant en œuvre un discours de sensibilisation, mais aussi une démarche pédagogique circonstanciée. À Lyon en effet, le vieillissement des arbres et la maladie du chancre coloré touchant de nombreuses essences arborées constituent un problème auquel les municipalités ne peuvent répondre que par l'abattage des sujets concernés. C'est à cet objectif de sensibilisation à la nécessité de renouvellement des arbres en ville qu'a voulu répondre, de façon particulièrement appuyée, la communication institutionnelle, afin d'amener les habitants à en accepter le principe (registre 1).

Il s'agit par ailleurs de répertorier de façon précise et circonstanciée les arbres qui posent problème, dans l'objectif soit de mettre en œuvre des mesures de sauvegarde, soit de procéder à la réimplantation de végétaux de grandes tailles.

Il s'agit enfin d'impliquer le citoyen, de l'« enrôler » dans les choix à opérer quant aux arbres à replanter dans le cadre des opérations de renouvellement des sujets vieillissants ou malades. En effet, ce n'est qu'en l'associant activement à ces opérations de replantation des arbres que l'on peut désamorcer l'éventuelle hostilité que tout citoyen peut légitimement éprouver face à la destruction d'éléments de son cadre de vie familial. Il convient donc d'amener la population locale à se sentir concernée par ces questions d'aménagement de l'espace public, qui contraignent à abattre certains arbres constitutifs de leur paysage quotidien – ou du moins à la convaincre de la nécessité de se montrer tolérante à l'égard de ces opérations d'abattage, en dépit du sentiment de révolte qu'elles peuvent légitimement susciter.

### **Conclusion : le paradoxe des otages devenant des ambassadeurs de qualité de vie et de patrimoine. Une libération conditionnelle ?**

Les arbres en milieu urbain, otages retenus loin de leur milieu naturel par des instances locales animées de diverses motivations, profitent, de la même manière que les lieux de nature en ville, de la vague d'écologisation des pratiques de gestion placées sous l'autorité de ces instances. Placés en liberté conditionnelle, ils bénéficient aujourd'hui de la certification ISO14001, ou gestion différenciée, qui s'applique à l'ensemble des lieux et objets de nature. Ainsi par exemple, alors qu'ils étaient autrefois soumis à des opérations d'élagage ou de tronçonnage répondant à des critères esthétiques privilégiant les houppiers de formes géométriques, ils ont le droit aujourd'hui de se développer au gré du temps, houppier en semi-liberté. Alors que leurs geôliers, soucieux de se conformer à des normes en cours, les mutilait pour limiter leur hauteur, les gestionnaires d'aujourd'hui consentent à les laisser se développer en raison de l'identité de leurs espèces respectives.

Mais ce laisser-faire n'est que relatif. Pour bon nombre d'administrés en effet, cette liberté conditionnelle accordée aux arbres de la ville paraît plus gênante que profitable. Maints petits détails qui, concernant la vie des arbres, vont de soi en milieu naturel, sont perçus comme des tracassins pour nombre d'habitants des villes : l'emplacement n'est pas le bon, l'arbre fait trop d'ombre, les oiseaux où ils viennent nicher sont générateurs de nuisances sonores ou autres, ils masquent la vue, ils hébergent des parasites, etc. : la liste est longue des récriminations des citoyens contre les arbres. Là encore, l'arbre en otage dans la ville est pris

dans les jeux d'opposition entre une nature choisie et une nature réprouvée, entre la liberté d'exister et l'obligation qui lui est faite par son geôlier de se conformer à ses diktats, en raison de multiples et diverses motivations.

Il reste que, au-delà des multiples contraintes qui viennent le rappeler sans cesse à sa condition d'otage, l'arbre en ville bénéficie du statut privilégié d'ambassadeur de la qualité de vie en ville. Roi parmi les rois du règne végétal, il constitue en effet la figure symbolique des objets de nature. A l'heure où la ville de Lyon déploie tous ses talents pour affirmer ses pouvoirs d'attractivité en France<sup>12</sup>, en Europe et dans le monde, l'arbre, otage retenu pour la bonne cause, constitue l'un de ses meilleurs arguments, en termes de valeur écologique et patrimoniale, dans le jeu de la sphère politique.

Les résultats de l'analyse montrent que si la question de l'arbre et la ville recouvre deux réalités contradictoires, celles-ci ne sont pas nécessairement incompatibles. L'arbre en ville aujourd'hui connaîtrait même une véritable « *poussée urbaine*<sup>13</sup> ». De cette contradiction naît un discours autour de l'arbre en ville en tant qu'objet de communication, placé sous le contrôle des services techniques et des hommes politiques. Les arbres y sont instrumentalisés au service d'intentions qui n'ont pas pour fondement premier leur statut d'êtres vivants.

---

<sup>12</sup> Face à une concurrence des grandes métropoles européennes, Lyon et sa région sont aujourd'hui confrontées à des enjeux de cohésion interne. Gérard Collomb, maire actuel de Lyon, complexifie pour certains ou simplifie pour d'autres la tâche en œuvrant depuis novembre 2012 pour l'accès au statut de Métropole Internationale Européenne (MIEU). L'ajout de cet échelon dans le mille-feuille territorial existant semble trouver son origine dans la volonté de dépasser le modèle français centralisateur, qui ne permet à la métropole lyonnaise de ne bénéficier que d'une maigre visibilité territoriale.

<sup>13</sup> Magazine de presse institutionnelle *Lyon Citoyen*, septembre 2013.

## Références bibliographiques

- ARNOULD P., CIESLAK C. (2004), Mise en scène d'objets de nature à Paris et Varsovie : les arbres remarquables de deux forêts périurbaines, Paris : *Natures Sciences Sociétés*, N°12, pp. 157-171.
- CORVOL A. (2004), *Éloge des arbres*, Paris : Laffont.
- MELIANI I., ARNOULD P. (2012), « Marchands de nature » : 20 ans de communication institutionnelle dans la métropole lyonnaise de 1989 à 2009, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 12, 2, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/12960>
- MELIANI I. (2013), *La nature en ville, entre protection, communication et patrimonialisation : approches géographiques dans les territoires du Grand Lyon*. Thèse de doctorat, Arnould P. (dir.), École Normale Supérieure de Lyon, 296p.
- MOLLIE C. (2009), *Des arbres dans la ville. L'urbanisme végétal*, Actes Sud.
- REINERT M. (2001), Alceste, une méthode statistique et sémiotique d'analyse de discours. Application aux Rêveries du promeneur solitaire, *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, 5/49, pp. 32-36.
- STEFULESCO C. (1993), *Des arbres dans la ville. L'urbanisme végétal*, Actes Sud.
- VAN CAUWEALERT D. (2011), *Le journal intime d'un arbre*, Paris : Laffont.
- SIMON L. (2007), Arbre, In VEYRET Y (Dir.), *Dictionnaire de l'Environnement*, Paris : Colin.
- VEYRET Y., LE GOIX R. (2011), *Atlas des villes durables. Écologie, urbanisme, société : l'Europe est-elle un modèle ?*, Paris : Autrement.